VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato. J. L. Onorato. J. L. Onorato J. L. Onorato J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Edward Thompson—Cour Civile de District, Division C—No 85,079.

PROPRIETES DE COMMERCE, POUR PLACEMENTS, DE RESIDENCE ET POUR SPECULATION.

A L'ENCAN, JEUDI, 7 MAI 1908,

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

1. RESIDENCE ATTRAYANTE, **No 1018 Avenue Carrollton.**
2. COTTAGE SIMPLE, **No 7414 Rue Maple.**
3. COTTAGE RESIDENCE, **No 4207 Rue Prytanée.**
4. MAISON DOUBLE A DEUX ETAGES, **Nos 4209-11 Rue Prytanée.**
5. COTTAGE COMMODE, **No 4213 Rue Prytanée.**
6. COTTAGE DOUBLE, **Nos 1016-18 Rue Amélie.**
7. COTTAGE DOUBLE, **Nos 1017-19 Rue Amélie.**
8. COTTAGE DOUBLE, **Nos 743-45 Ave Louisiana.**
9. BATISSE DOUBLE A DEUX ETAGES, **Nos 2930-32 Rue Magazine, coin Septième.**
10. MAISON SIMPLE, **2408 Rue Baronne.**
11. BELLE RESIDENCE A DEUX ETAGES, **No 1703 Rue Colisée, coin Euterpe.**
12. MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES, **No 1044 rue Carondelet.**
13. BATISSE EN BRIQUES A TROIS ETAGES, **No 601 rue Julie, Coin de la rue Camp.**
14. BATISSE EN BRIQUES A DEUX ETAGES, **No 603 rue Julie.**
15. BATISSE A DEUX CORPS DE LOGIS. **Nos 2631-33 Rue Ste-Anne. Près de la rue N. Broad.**

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dossier 85,079 dans l'affaire intitulée succession de Edward Thompson, l'dit ordre daté et signé le 31 mars 1908 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 7 mai 1908, la propriété foncière suivante—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, autrefois appelé Carrollton, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Elm (autrefois T[?]) et Zimpel, et désigné comme lot A sur un plan par Edgar Pilié, voyer daté le 10 août 19[?]1, annexé à un acte passé pardevant J. P. Sullivan, notaire, le 12 septembre 190[?] et mesurant soixante pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, s'étendant ou étant à une distance de quatre vingt dix pieds de la rue Elm, autrefois rue Troisième et est à une distance de cent cinquante [?] deux pouces de la rue Zimpel. Les améliorations consistent d'une résidence simple à deux étages connue comme No 1018 avenue Carrollton.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Maple (autrefois Deuxième), Lowerline, Cherokee (autrefois Clinton) et Hampson, désigné comme lot numéro vingt trois, sur un plan par W. H. Williams, voyer, de la date du 18 avril 1867, annexé à un acte passé pardevant E. Comnagère, notaire, le 27 avril 1867, et mesurant trente pieds de face à la rue Maple par cent trente sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage simple connu comme No 7414 rue Maple.

3° Une certaine portion de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Milan, Prytanée, Berlin et Pitt, formant l'encoignure des rues Milan et Prytanée, et mesurant quatre vingt pieds de face à la rue Milan par soixante pieds de profondeur et façade à la rue Prytanée, entre lignes parallèles. Ladite portion de terre comprenant la façade sur la rue Prytanée des dits lots numéros treize et quatorze, décrits dans un acte passé pardevant W L Poole, notaire, le 21 mars 1861. Les améliorations consistent d'un cottage connu comme No No 4207 rue Prytanée.

4° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits voies privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Milan, Pitt et Berlin, mesurant trente pieds huit pouces de face à la rue Prytania par quatre vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et comprenant une partie du lot numéro quinze et est contigu parti du lot numéro seize, qui a été requis par acte passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 3 décembre 1890. Les améliorations comprennent une résidence double à deux étages connue comme Nos 4209 et 4211 rue Prytanée.

5° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Milan, Pitt et Berlin, mesurant vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Prytania par cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre comprenant la plus grande parti du lot numéro seize, laquelle a été acquise par acte passé par devant E. Grima, notaire, le 3 décembre 1890. Les améliorations consistent d'un splendide cottage simple connue comme No 4213 rue Prytanée.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Amelia, Constance, Magasins et Peniston et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Amelia par cent quatorze pieds, trois ou quatre pouces, plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double portant les Nos 1016-18 rue Amelia.

7° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Amélia, Magasin, Constance et Antoine, désigné comme lot numéro sept sur un devis de J. F. Braun, voyer, daté le 17 juin 1886, annexé à un acte passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 11 décembre 1886, et mesurant trente quatre pieds quatre pouces de face à la rue Amélia par cent six pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Constance. Quatre vingt quatorze pieds neuf pouces de profondeur sur une ligne le divisant du lot numéro huit; de là sur une ligne parallèle avec la rue Amelia courant vers la rue Constance, un pied [?] de la ligne droite courant vers la rue Antoine, huit pieds seize pouces à la ligne du fond sur laquelle il y a une largeur de trente trois pieds trois pouces. Les améliorations se composent d'un cottage double portant les Nos 1017 19 rue Amélia.

8° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là-dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano, Annonciation et Chippewa, commençant à une distance de quatre vingt neuf pieds sept pouces et quatre lignes de la rue Annonciation, le même mesurant trente six pieds de face sur l'avenue Louisiana par cent quatre vingt et un pieds deux pouces et demi de profondeur. Les améliorations se composent d'un cottage double portant les Nos 743-45 ave. de la Louisiane.

9° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Septième, Constance et Sixième, mesurant cinquante pieds de face à la rue Magasin, par une profondeur et façade à la rue Septième de cent vingt cinq pieds, formant l'encoignure des rues Magasin et Septième. Les améliorations se composent d'une grande bâtisse double à deux étages, portant les Nos 2930-32 rue Magazine.

10° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Première, Carondelet et Deuxième, désigné par la lettre W sur un devis fait par D. M. Brosnan, voyer, daté le 15 juin 1893, annexé à un acte passé pardevant G. C. Preot, notaire le 22 juin 1893 et mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Baronne, commençant à une distance de soixante quinze pieds de la rue Première sur cent dix sept pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison seule portant le No 2408 rue Baronne.

11° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Polymnia, Coliseum, Enterpe et Prytania, désigné comme lot numéro un sur un plan par H Moellhausen voyer, de la date du 6 mai 1845, déposé en l'étude de T. Guyol alors notaire en cette ville, ledit lot formant l'encoignure des rues Coliseum et Enterpe et mesurant en mesure américaine, vingt huit pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Coliseum par cent dix sept pieds, neuf pouces et six et trois quart de lignes de profondeur et façade sur la rue Euterpe. Les améliorations se composent d'une résidence à deux étages portant le No 1703 rue Colisée, coin Euterpe.

12° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilot borné par les rues Calliope, Carondelet, l'avenue Howard, autrefois rue Delord, Lee ou Cercle Tivoli et la rue St Charles, commençant à une distance de quarante deux pieds de l'encoignure de la rue Calliope, le même mesure quarante pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Carondelet; trente six pieds sept pouces et deux lignes de largeur dans le fond par une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages connue comme No 1044 rue Carondelet.

13° Un certain lot de terre avec la bâtisse et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Church (autrefois Ste Marie), Girod et Julie, désigné comme lot numéro un, sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté le 16 février 183[?], déposé pour références en l'étude de H. B. Cenas, alors notaire en cette ville, ledit lot formant l'encoignure des rues Camp et Julie et mesurant en mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue Julie par soixante dix huit pieds de profondeur et faisant face à la rue Camp, entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une bâtisse en briques à trois étages portant le No 601 rue Julie coin Camp.

14° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Julie, Church (autrefois Ste Marie), Girod et Camp, désigné comme le lot No Deux sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté le 16 février 1839, déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, alors un notaire en cette ville, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, vingt cinq pieds de face à la rue Julie sur soixante dix huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en briques, portant le No 603 rue Julie.

15° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Domaine, Broad et Dorgenois, désigné comme lot numéro trente six, et mesurant trente et un pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Ste Anne par une profondeur de cent soixante deux pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne le divisant du lot numéro trente cinq, et cent soixante trois pieds et trois lignes sur la ligne du côté opposé. Les améliorations se composent d'une bâtisse à deux corps de logis connus comme les Nos 2631-33 rue Ste Anne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs la portion à crédit devant être représentée par des billets donnés par les acquéreurs payables à leur propre ordre et par eux endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date des actes de vente jusqu'à paiement, et garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Les acquéreurs devant assurer les améliorations pour le montant de la portion à crédit et devant transférer les polices aux porteurs des billets, les actes de vente devant contenir les clauses de non aliénando et la vente sans estimation, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles de sécurités, les acquéreurs devant assumer en sus du prix d'adjudication toutes les taxes sur lesdites propriétés foncières pour 1908, et de déposer chez l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et ne doivent pas recevoir les loyers excepté du moment du passage des actes de vente; les actes de vente devant être passés pardevant Andrew Hero Jr. notaire en la paroisse d'Orléans, aux frais des acquéreurs, et les acquéreurs devant payer pour tous les certificats. Toutes les propriétés devront être vendues sujettes aux baux existants.

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
Bureau 318 rue Baronne.
5 av—5 12 19 26—mai 3 7

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENT DE RECEVEUR DE LA PAPOOSE ROOT BEER AND EXTRACT MNF'G CO., LTD.

No 85,684—Cour Civile de District.

Sur les lieux, No 614 rue Tchoupitoulas, LUNDI, le 11 Mai 1908, à 10:30 heures A. M.

Le Stock Entier de Marchandises Fraîches consistant d'Assaisonnements, Sauces, Friandises, etc., Machines, Pressoirs, Ustensiles, Bouteilles, Burettes et Estagnons, Meubles de Bureau, "Typewriter" Neuf, Coffrefort en fer, Cheval et Wagon, et autres objets.

Conditions—Comptant.

GEO. ST. PAUL, Encanteur,
137 rue Carondelet.

JOHN B. FISHER, Avocat pour E. A. Zatarain, receveur.
1er mai—1 3 10

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION!

Spéculateurs et Placeurs.

Six (6) Terrains de Choix bien Remblayés, pour Bâtir et Améliorations.

In re Mme Fred. Wendel vs mineurs Christoffel.
No 85,665—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune — MARDI, le 2 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement et ordre rendu en cour ouverte le 15 avril 1908 et signé en Cour ouverte le 23 avril 1908 par l'Hon. Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District, Div. E. pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière décrite comme suit, à savoir—

Six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1570 borné par les rues Dupré, Aubray, D'Abadie et Clay, et désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17 et 18 sur le plan d'arpentage de J. O. H[?]van, député voyer de ville, daté le 21 mars 1908, annexé à un acte de E. M. Stafford notaire, daté le 14 avril 1908, d'après lequel plan le lot No 13 mesure trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de cent cinquante et un pieds sept pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles. Les lots 14, 15 et 16 mesurent chacun trente et un pieds, cinq pouces et six lignes de face sur la rue Dupré, par cent dix neuf pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 17 mesurant trente deux pieds six lignes de face sur la rue Dupré par une profondeur de cent dix neuf pieds sept pouces et deux lignes sur la rue Aubrey et formant l'encoignure des dites deux rues. Le lot No 18 mesure trente deux pieds de face sur la rue Aubrey par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt six pieds six pouces.

Étant la même propriété qui a été acquise par le demandeur et défendeur, par héritage, ... étant reconnus et placés en possession d'une moitié indivise dans la succession de Jacob Christoffel, No 85,855, Cour Civile de District, par jugement daté le 3 avril 1908, enregistré dans le Livre des Transferts 214, folio 601, et l'autre moitié indivise dans la succession de Mme Jacob Christoffel, No 82,567, Cour Civile de District, par jugement daté le 3 avril 1908, et enregistré dans le Livre des Transferts 216, folio 572. Les améliorations sur les lots sont comme suit: No 1729 rue Dupré. Un joli cottage simple en bois, 3 chambres, hangar, citerne, cour, etc., bâtisse là-dessus. Sur le lot No 13 et 1729 rue Dupré, coin de la rue Aubry. Un joli cottage contenant 4 chambres, citerne, hangar, chemin pour voiture, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un et deux ans, pour billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilèges sur la propriété, frais d'avocat, l'acquéreur devant payer en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0,0 pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Ethelred M. Stafford, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 av—26 29—mai 3 10 17 24 31—juin 2

Sam H. Stern. Sam H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

"THE NOVELTY STORE" 934 rue du Canal,

EN LIQUIDATION.

No 85,828—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

Marchandises Nouvelles, Fraîches et Désirables.

Bric à brac, ornements, vases, statuettes, bronzes, nouveautés, portemonnaies, miroirs, portraits, cadres dorés, faïences fines, peintures à l'huile, verres taillés, services à fraises, à crème, à salade, services à thé, café et chocolat, plateaux à gâteaux, objets plaqués, "steins", paniers à ouvrage, bijouterie, verres de Bohême, coffre fort en fer, "typewriter Remington", vitrines, "silent salesmen", étagères de murailles, pastels, meubles de bureau et autres installations, etc.

Et à la même heure et endroit, le bail du local 934 rue du Canal, avec extension jusqu'au 30me jour de septembre 1912, l'acquéreur devant assumer de payer mensuellement le loyer de Quatre Cents Dollars ($400.00.)

A L'ENCAN, AU No 934 RUE DU CANAL, commençant LUNDI, le 4 mai 1908, à onze heures du matin, et continuant chaque jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.

PAR SAM H. STERN, ENCANTEUR—En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 15 avril 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, sur les lieux, 934 rue du Canal, les ci-dessus d'après l'inventaire enregistré.
CONDITIONS—COMPTANT.
SAM H. STERN, Encanteur, No 818 Rue Gravier.
Dinkelspiel, Hart & Davey, Arthur B. Leopold, avocats.
23 avril 23 26 mai 3 4

Meyer Eiseman.

ANNONCE JUDICIAIRE

Liquidation de la Maison Depuis Longtemps Etablie de

PETIT & BOH CIE.

La Vaste Bâtisse de Fabrique au Coin de l'Avenue Lafayette et de la Rue de Chartres, Installée avec Machines et tout ce qui y appartient,

SERONT VENDUES COMME UNE SEULE INSTALLATION.

Entrepôts Nos 625-627 Avenue Lafayette, et le Four au Coin des Rues Chartres et Clouet (la terre non comprise).

En Vente à l'ENCAN, à la Bourse des Propriétés Foncières.

JEUDI, 7 MAI, A MIDI.

Vente par MEYER EISEMAN, Encanteur, No 640 Rue Commune.

En vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division ... de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans dans l'affaire de la liquidation de Petit Bob Cie, No 84,673, signé le 1er avril 1908, et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, 6 mai, 1908, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Premièrement—Deux certains lots de terre situés, s'alongeant et étant dans le faubourg Washington, dans le bas de la ville, dans le carré ou ilet compris entre les rues Enghien, Port, Moreau et Casacalvo et désignés comme les numéros un et deux du carré ou ilet quatre, sur un certain plan dressé par Jos Pilié, voyer, le 9 février 1825, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire. Ledit lot numéro un formant l'encoignure des rues Enghien et Moreau et mesurant d'après ledit plan vingt huit pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Moreau sur cent pieds de profondeur et façade à la rue Enghien, et le lot numéro deux est contigu au dit lot numéro un, mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Moreau sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

En la propriété ci dessus décrite se trouve comme suit: les machines et installation qui seront vendues en même temps que les bâtisses comme ensemble à savoir: 1 machine avec banc pour faire des tirons, 1 scie à bande, 1 filoir, 1 scie à tailler, 1 machine à menuiserie, 1 scie à [?] (cadre en fer), 1 scie à fendre (avec manche en bois), 1 instrument pointe de charpente (attachement "Tenon et Coping"), 1 tourneur 1 meule, 1 rabot, 1 "mortiser", 1 meule automatique pour couteau, 1 scie "Gig" et table, 1 sablier (sander), 1 couteau balance, 1 presse à plaquer, 1 machine à tordre, 40 poulies, 1 élévateur, 1 installation et machine matcher, 1 Dodo Head, 1-50, 1-7 1/2 et 2-30 Moteurs h. p. 850 pieds de courroies, 1 outfit complet.

Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques ci-dessus formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue de Chartres.

Sera vendu comme une installation en fonction complète.

Secondement — Un lot de terre dans le même ilet que la propriété sus-décrite, désigné comme lot No 23, sur un plan par Pilié, mentionné ci-dessus, mesurant 29 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Enghien, maintenant avenue Lafayette et 150 pieds, 3 pouces et 6 lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

La propriété ci dessus comprend l'entrepôt commode en bon usage qui peut être facilement converti en une résidence, Nos 625-27 avenue Lafayette, et pas le terrain.

Troisièmement—Les "Dry Kiln Pipes" situés sur la propriété à l'angle des rues Chartres et Clouet et comprenant simplement les fours eux mêmes, et non le terrain.

Conditions—Tout au comptant.

Actes de vente pardevant Charles Rosen, notaire, aux frais des acquéreurs.

L'acquéreur devra assumer toutes les taxes pour l'année 1908 et payer tous les certificats nécessaires. Un dépôt de dix pour cent [10 0|0] en argent devra être fait au moment de l'adjudication.

MEYER EISEMAN, Encanteur,
No 640 rue Commune.
5 avril—5 12 19 26—mai 3 7

R. McWilliams.

MERCREDI, LE 20 MAI 1908.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée et de valeur du Sixième District.

Portant les Nos 805 et 807 rue Foucher.

Maison double à deux étages dans un voisinage attrayant, dans l'affaire de la succession de Mme Laura P. Parent, veuve de Celestino Perez Valcarce.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C. No 83,638.

EN VERTU d'un ordre de vente daté du 15 avril 1908, à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI le 20 mai 1908 à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 166, borné par les rues Foucher, Annonciation, Laurel et Aline. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre A, sur un devis fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, le 4 août 1894, et annexé à un acte pardevant Bussière Ory, notaire, le 31 décembre 1894 et mesure d'après le dit devis [?] pieds [?] pouces de face [?], sur soixante dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Foucher, ladite propriété portant les numéros municipaux 805 et 807 rue Foucher.

Étant la même propriété que ladite défunte, Mme Laura P. Parent, veuve de Celestine Perez Valcarce, a acquise par achat du Dr Jas H Maloney, acte pardevant W. R. Kerr, notaire, le 7 mai 1896, livre des transferts 159, folio 180.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un et deux ans [?] de l'acquéreur [?] portant 8 [pour cent] d'intérêt de la date de la signature de l'acte jusqu'à parfait paiement, et devant être garantis par lien du vendeur et privilège et toutes les autres clauses de sécurité. L'acte de vente pardevant Chas G. Rebentisch, notaire aux frais de l'acquéreur; les taxes de 1908 devront être payées [?] du passage de l'acte de vente. [?] de la propriété devront appartenir [?] la signature de l'acte de vente. Dix pour cent devant être déposé sur le montant de l'enchère.

R. McWILLIAMS, Encanteur.
Bureau 810 rue Commune.
John B. Fisher, avocat.
19 avril—19 26—mai 3 10 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Alphée Lefon Bodin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84,352—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est qu'ils peuvent ou avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Damas A. Thibaut, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—James Wilkinson, avocat.
25 av—25—mai 1 5

Succession de Daniel, Ellen et Mary Driscoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 84 130 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et tableau de distribution présentés par Adolphe Dugas, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat.
24 av—24 28—mai 3

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour le compte de qui il appartiendra.

La I. C. R. R. Co. fera vendre au plus haut enchérisseur, sur la plate-forme 8, chantier de la Levée, rues Calliope et Front, le

Lundi, 4 mai 1908,

A 11 heures a. m., un chargement de machines et de presses à foin, Ex. char I. C. R. R. 691?0. Conformément à la loi No 167 de la session de 1898 de l'assemblée générale de la Louisiane, autorisant la vente par des porteurs commun de tout fret non réclamé et ordonnant la disposition du produit, etc.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.
739 rue de l'Union.
24 av—24—mai 3 4

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double extra grand

Nos 3921 et 3923 rue Palmyre

Entre Scott, le square Pierce et l'avenue Cleveland,

Contenant d'un côté sept chambres et de l'autre six chambres, bains et lieux hygiéniques, sur deux lots de terre exceptionnellement grands.

Ce quartier est un des meilleurs du fond du troisième ward, entouré par d'élégantes maisons modernes, des écoles privées et publiques, très commode pour le marché et la grande rue du Canal.

Succession de Mme Emma Nelligan, épouse de Andrew J. Lawless

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 85,609.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 19 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu et en exécution d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 16 avril 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, usages, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro 754, borné par les rues Palmyre, Sud Pierce, Cleveland et Sud Scott, désignés par les numéros vingt-quatre et vingt-cinq sur un plan tiré par Louis Dry, voyer, daté du 16 novembre 1904, annexé à un acte de vente passé devant Jno W Duffy, notaire, le 23 novembre 1904; suivant lequel lesdits lots sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure américaine trente (30) pieds de face sur la rue Palmyre, la même largeur au fond, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent soixante pieds [160] quatre pouces [4"] et sept lignes [7"]. Lot No vingt quatre commençant à cent quarante pieds quatre pouces et trois lignes des rues Palmyre et Pierce.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an ou d'un et deux ans, au gré de l'acheteur. La partie à crédit de ladite vente devra être reconnue par des billets de l'acquéreur à son ordre ou endossés par lui, portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement complet, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue aux conditions de "non aliénando" et aux clauses de garanties usuelles, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au détenteur ou aux détenteurs des billets et l'acheteur devra payer en sus du montant de la vente toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles de l'année 1908, et payer le coût de l'acte de vente qui sera passé pardevant Harry L. Loomis, Jr, notaire; les loyers et revenus de la propriété n'appartiendront à l'acheteur qu'à dater de l'acte de vente. Un dépôt de 10 pour cent devra être remis entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

Pierson, Walton et Pierson, avocats.
18 avril—18 19 26—mai 3 10 17 19

AVIS AUX CREANCIERS

William Machren vs A. A. Tomasovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 81,566 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred H. Fleming, liquidateur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—E. H. McCaleb, Jr., avocat.
2 mai—2 6 11

TELEPHONE 986. INCORPOREE EN 1855.

CHAS. JANVIER, R. E. CRAIG, FERGUS G. LEE, WM. P. MAUS,
Président. Vice-Président. Vice-Président. Secrétaire

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CHAS. D. FOUCHER, Gérant 308 RUE DU CAMP.

ETAT AU 2 JANVIER 1907.

Capital Comptant	$ 500,000.00
Actif	$1,120,472 60
Surplus Net	$ 223 440.07
Surplus aux Détenteurs de Polices	$ 723,440.07

3 jan—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 .... $3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872 .... $1,429,739

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune

DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS:

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA
CLARENCE F. LOW, Secrétaire Résident. J. G. PEPPER, Assistant Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député Assistant Secrétaire.
9 avril—1an—jeu dim mar

VENTES A L'ENCAN

Jas A. Brennan, et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage Double de Valeur.

915 et 917 rue Julie,

près de la rue Baronne.

Une des propriétés de plus de valeur qui a été offerte dans le Premier District depuis longtemps.

Etant au centre des propriétés qui s'améliorent dans les rues Dryades et Baronne.

Eugène Curet et als. vs W. J. B. Curet.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B—No 83,049.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 19 mai 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un jugement rendu le 26 mars 1908 et signé le 13 avril 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances dessus y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, étant la moitié la plus rapprochée de la rue Dryades, d'un lot désigné par le numéro 2, dans l'ilet borné par les rues Julie, Baronne, Girod et Dryades (autrefois Philippa), en la dite ville, sur un plan fait par C. A. De Armas daté du 4 mars 1857, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette dite ville, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente deux (32') pieds neuf (9") pouces et six et une demi (6 1/2"') lignes de face à la rue Julie, sur soixante treize (73') pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double Nos 915 et 917 rue Julie, contenant deux chambres et cabinet avec deux chambres dans la bâtisse du fond, faisant cinq chambres de chaque côté et une cour en briques.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1908 et déposer dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte devant être passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Carroll, Henderson et Carroll, avocats pour les demandeurs.

H. B. McMurray, Jr., curateur ad hoc pour le défendeur.
16 av—16 19 26—mai 3 10 17 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de E. O. Landry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 85,679 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Georgiana Landry, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Henry G. McCall, avocat.
29 av—mai [?]

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles W. Tillman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85 901—Division A — Attendu que Apperlena Mays, veuve de Charles W. Tillman, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles W. Tillman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. A. Parson, avocat.
25av—25 29—mai 4

Succession de George Washington Barbat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 84,037—Division C—Attendu que George Walter Barbat a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Washington Barbat, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Eldon S. Lazarus, avocat.
30 avril—30—mai 4 9

Succession de James Peter Vail Staats.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,375—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Thomas McC. Hymar, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Carleton Hunt, avocat.
28 av—28—mai 3 8

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 19me jour de mars 1908 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessus intitulée dans les mots et numéros qui suivent, savoir:

Mme Emily Roth, femme de Isaac Hein vs Isaac Hein, son mari—No 85 [?].

Cette affaire ayant été soumise à la cour pour adjudication et la cour considérant la loi l'évidence étant en faveur de la demanderesse pour les raisons oralement assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Emily Roth, femme de Isaac Hein, et contre Isaac Hein, son mari, décrétant une séparation de propriété entre elle et son dit mari, et lui rendant la direction de sa propriété séparée libre du contrôle de son dit mari.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement contre le défendeur le condamnant à payer à la demanderesse la pleine somme de douze mille quatre cents quatre vingt seize 82/100 dollars ($12,496.82) avec huit pour cent d'intérêt du 19me jour de novembre 1906 jusqu'au paiement et pour les frais.

Jugement rendu et lu en cour ouverte le 19 mars 1908.

Jugement signé en cour ouverte le 25 mars 1908.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de ladite cour en la ville de la Nouvelle Orléans ce 14me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil neuf cent huit.

J. McCORMICK, Député Greffier.
Clegg & Quintero, avocats.
21 avril—21 25 30—mai 9 19